



**Revue de presse
Gouvernance des eaux souterraines
d'Abitibi-Témiscamingue
9 octobre – 22 octobre 2014**

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Olivier Pitre, Directeur

SESAT

Tél: (819) 732-8809 poste 8239

Courriel : olivier.pitre@sesat.ca

Tempo
7 octobre 2014
Antoine Verville



ROBVQ
Regroupement des Organismes
de Bassins Versants du Québec

Site du ROBQ S'abonner

TEMPO

BULLETIN D'INFORMATION DU ROBQ

ÉDITIONS

7 octobre 2014

Les OBV du Québec: des partenaires essentiels pour la protection des sources

Écrit par Antoine Verville - Édition du 7 octobre 2014



Le gouvernement du Québec annonçait récemment l'adoption du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection. En plus de permettre l'entrée en vigueur d'un nouveau régime d'autorisation des prélèvements d'eau, ce règlement comprend plusieurs avancées pour la protection des sources d'eau potable, répondant en partie aux préoccupations exprimées par le ROBQ dans les dernières années.

Toutefois, à titre de partenaires privilégiés du gouvernement du Québec en matière de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, il apparaît indispensable que les OBV soient impliqués dans le développement et à la mise en oeuvre d'une Stratégie de protection des sources, précisant les modalités de mise en oeuvre du règlement.

Le ROBVQ souhaite que cette stratégie vienne mandater les OBV pour mettre en place et animer des tables de concertation, composées des municipalités et des MRC concernées, ainsi que d'autres acteurs impliqués (représentants agricoles, forestiers, industriels et autres), chargées de coordonner les travaux de réalisation des études de vulnérabilité des eaux de surface et souterraines.

En outre, le ROBVQ souhaite qu'un partenariat soit établi entre le gouvernement du Québec et les OBV afin de permettre l'accès aux données quant aux affectations du territoire, aux menaces potentielles à la ressource eau et aux causes affectant la qualité et la quantité d'eau. Ces dernières sont nécessaires à une réelle gestion intégrée de l'eau.

Finalement, étant donné qu'une partie importante de l'application du règlement est déléguée aux municipalités locales, le programme de soutien technique et financier annoncé par le gouvernement du Québec pour aider les municipalités à réaliser les études de vulnérabilité de leurs sources d'eau potable est essentiel. Cependant, pour juger adéquatement cet engagement, il nous faudra attendre de connaître les modalités exactes de cette aide technique et financière.



Professeur à l'Université Cadi Ayyad, Lahoucine Hanich est aussi le vice-président du Comité Marocain de l'IAH. Il rappelle l'urgence de la mise en place d'une police de l'eau contre les exploitations abusives des aquifères

Édition N° 4364 du 2014/09/23

MARRAKECH: ATTENTION À LA SUREXPLOITATION DES AQUIFÈRES

- LA NAPPE PHRÉATIQUE DU HAOUZ BAISSÉ D'1M PAR AN
- RENFORCER LA POLICE DE L'EAU ET METTRE EN PLACE DES PÉRIMÈTRES DE SAUVEGARDE AUTOUR DES POINTS EXPLOITÉS

Marrakech a consacré toute une semaine au sujet des eaux souterraines. L'enjeu pour les 600 scientifiques et praticiens dans le développement, venus de 93 pays, était de mettre en place une bonne gouvernance commune des systèmes aquifères. Ces actions responsables devraient assurer le contrôle, la protection et l'utilisation socialement durable des ressources en eaux souterraines au profit des écosystèmes.

- L'Économiste: Pouvez-vous faire une carte précise de l'état des eaux souterraines au Maroc ?

Lahoucine Hanich: La problématique de l'eau au Maroc résulte de sa situation géographique et donc de son climat. Essentiellement semi-aride à aride, excepté la zone limitée au Nord, le pays affiche une pluviométrie faible et inégalement répartie dans l'espace et dans le temps, et des périodes de sécheresse consécutives. Il faut également composer avec l'impact des changements climatiques, entre augmentation des températures et diminution des précipitations, qui engendrent la baisse du capital en eau par habitant (qui est actuellement de 700 m³/habitant/an). Pourtant les besoins continuent d'augmenter, dus au développement démographique, économique et social. Le domaine agricole exploite par exemple plus de 85% des ressources en eau disponibles. Cette augmentation de la demande entraîne une surexploitation des ressources en eaux souterraines, de manière incontrôlée et parfois clandestine. Durant les 30 dernières années, la nappe phréatique du Haouz de Marrakech a connu une baisse de niveau d'eau de 1 mètre par an. Ce qui est général à toute la nappe du Maroc. A cette problématique quantitative des eaux souterraines s'ajoute la problématique de la pollution.

- **L'Économiste:** Quelles sont les mesures prises et envisagées à long terme pour faire face au stress hydrique vécu dans certaines régions du Maroc?

Plusieurs pistes sont envisageables, d'ordre technique, institutionnel et réglementaire. Il s'agit par exemple de recharger artificiellement les nappes et d'économiser l'eau (Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation et le Programme d'Economie d'Eau Potable). Nous devons aussi mobiliser des ressources non conventionnelles, comme la déminéralisation des eaux souterraines saumâtres, la réutilisation des eaux usées traitées, ou le dessalement de l'eau de mer. On parle également d'augmentation de l'offre des barrages et de la collecte des eaux pluviales. Mais il s'agit aussi d'améliorer la gouvernance des nappes par des contrats de nappes et d'interdire l'irrigation des golfs par les eaux souterraines. Pour cela, il faut renforcer la police de l'eau et mettre en place des périmètres de sauvegarde au niveau des aquifères surexploités.

- **L'Économiste:** Quels bénéfices le Maroc doit-il tirer de l'organisation d'un tel événement international ?

Le premier bénéfice est pour le comité marocain de l'AIH qui montre ainsi son dynamisme et gagne la reconnaissance internationale de ses compétences. Organiser un tel événement a été un vrai challenge. C'est aussi une occasion unique pour les spécialistes marocains d'échanger avec les spécialistes internationaux sur leurs dernières technologies et savoir-faire dans le domaine de la gestion des eaux souterraines et de les confronter aux problématiques locales. Cette semaine de congrès a permis de lier des relations et d'initier des collaborations à l'échelle internationale. Les doctorants ont ainsi intégré des réseaux de recherches dans les domaines des ressources en eaux souterraines, alors que les étudiants en doctorat ont bénéficié de cours offerts par des spécialistes internationaux sur des techniques et des outils analytiques dans le domaine de

l'hydrogéologie.

Le grand moment reste la “déclaration de Marrakech”, établie à l'issue du congrès, qui définit les stratégies communes à tenir. La sauvegarde des eaux souterraines demande un vrai plan de financement et des plans d'action de gestion, basés sur de solides analyses scientifiques.

Propos recueillis par S.J.

La Voix de l'Amérique

22 octobre 2014



NOUVELLES

AFRIQUE CENTRALE

AFRIQUE DE L'OUEST

AFRIQUE

APPRENEZ L'ANGLAIS

mercredi, octobre 22, 2014 Heure locale: 19:44



Cela fait trois ans que la sécheresse sévit en Californie (AP)

Les Californiens apprennent à gérer de graves pénuries d'eau

Alors que la sécheresse persiste pour la troisième année consécutive en Californie, les autorités enclenchent une mesure après l'autre pour parer à la pénurie croissante d'eau.

Dans la vallée centrale de l'Etat, à Porterville, des centaines de foyers se sont retrouvés privés d'eau.

Les œuvres caritatives tentent d'appuyer l'Etat. Selon Elva Beltran, directrice du Porterville Area Coordinating Council, son ONG a fourni de grands réservoirs d'eau à des dizaines d'habitants.

Aux alentours, des champs n'ont pas été plantés, faute du précieux liquide. Comme dans les pays en développement, des camionnettes remplies de fûts en plastique vont au ravitaillement en eau, à une pompe de la municipalité. Ceux qui peuvent se permettre la dépense remplissent leurs voitures de bouteilles d'eau.

Une habitante, Debbie Martinez vit dans un ranch qui n'est pas relié au système d'adduction d'eau de la ville. Son puits d'eau est à sec depuis longtemps. « Oui, ça fait trois ans. Mon voisin m'a donné de l'eau, mais leurs puits s'assèchent à leur tour », explique Mme Martinez.

La Californie est dotée d'un système d'aqueducs qui permet de ravitailler les villes et bourgades. Mais dans certaines régions, dont le comté de Tulare, les habitants dépendaient de nappes d'eau souterraines qui s'amenuisent ou disparaissent. Plus de 300 ménages du comté de Tulare sont affectés, explique Fred Beltran, un bénévole.

« Ce sont les puits individuels qui s'assèchent ou pompent de l'eau de mauvaise qualité, qui est soit remplie de sable, soit de saletés ou de fortes concentrations de nitrates », explique M. Beltran.

Le gouverneur de Californie, Jerry Brown, a signé récemment des projets de loi visant à mieux gérer les ressources en eau pour éviter les pénuries, et il a autorisé la livraison d'eau potable d'urgence aux résidents qui en sont privés.

Les gens ont besoin d'eau propre pour boire et cuisiner, fait valoir Denise England du comté de Tulare. « Mais le plus grand défi auquel nous faisons face aujourd'hui, c'est ce que nous appelons l'eau d'assainissement ; de l'eau qui n'est pas potable, qu'on ne peut pas boire, mais qui permet de prendre une douche ou de faire la vaisselle, ou de prendre un bain », dit-elle.

Les élus doivent protéger les bassins versants

17 octobre 2014

Par *Marilou Brouillet*



Crédit photo: Marilou Brouillet

Les élus ne sont pas suffisamment impliqués dans la gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec. C'est un français, Daniel Marcovitch, politicien de renom de la ville de Paris et ancien président de l'Association française des EPTB (AFEPTB), qui est venu dire aux représentants du peuple qu'ils doivent faire davantage d'efforts pour la prise en compte des cours d'eau au Québec.

« En France, c'est tout le contraire. Ce sont les élus locaux qui dirigent l'équivalent de vos agences de bassins versants, soit les Établissements publics territoriaux de bassin (EPTB). [...] Vos élus ne sont pas membre des agences, sauf à titre volontaire ou personnel. Conséquemment, vous devez vous battre pour trouver du financement alors qu'il s'agit d'infrastructures publiques. Il en va de l'intérêt public, même si certaines portions peuvent être en zones privées » affirme-t-il.

M. Marcovitch souligne que les EPTB ont un budget annuel variant entre 180 000 et 24 millions d'euros (environ 259 000 \$ et 34,6 M \$CAN) pour des projets variés visant à gérer les niveaux d'eau liés à l'exploitation des barrages ainsi qu'à régler les problèmes locaux comme la sécheresse, les inondations et la pollution des milieux naturels.

« À mon avis, c'est à la fois le Québec et la France qui devraient tendre vers un système de gestion mixte favorisant l'implication citoyenne et publique. Nous gagnerions ainsi à travailler ensemble pour accroître l'efficacité de la gestion de l'eau d'ici et d'ailleurs » propose Nicole DesRoches, présidente de l'Agence de bassin versant des 7 (ABV des 7).

Marie-Claude Leclerc, directrice générale du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) abonde dans le même sens que Mme DesRoches, mais soutient que le milieu municipal détient déjà suffisamment de responsabilités pour les budgets qui lui sont alloués.

« La France possède des sommes importantes pour gérer l'eau de son territoire grâce aux nombreuses taxes à cet égard. Nous n'avons pas cette capacité, mais l'approche de mixité pourrait être une avenue porteuse d'avenir pour nous » précise-t-elle.

Daniel Marcovitch était de passage cette semaine dans la région de l'Outaouais dans le cadre d'un projet de jumelage Québec-France entre l'ABV des 7 et l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs. Pour en savoir davantage sur le projet de jumelage, contactez Marie-Pier Tremblay, Adjointe à la direction et Responsable des communications, à marie.pier@abv7.org

Source: GaïaPresse